

FICHE D'ADHESION A LA MJC/CS SAISON 2018/2019
Consultation point cyb, atelier de français, entraide scolaire et concert

L'Usine à Chapeaux est une Association loi 1901 qui vit et se développe pour et avec ses adhérents. Maison des Jeunes et de la Culture de Rambouillet, agréée Centre Social, son projet associatif s'organise autour d'actions culturelles et d'initiatives sociales pour tous, avec une attention particulière en direction de la Jeunesse.

IDENTITÉ DE L'ADHERENT

Mme/Mr : Prénom :
 Tel Portable : / Domicile :
 Adresse :
 Code Postal : Ville :
 E-mail :
 Date de Naissance : Profession :

Responsable légal (pour adhérent de moins de 16 ans) : Nom : Prénom :
 Portable : e-mail :

COMPOSITION DU FOYER

Nombre de parents au foyer : Nombre d'enfants à charge : dont en garde alternée :

ADHÉSION obligatoire (à régler séparément de la cotisation)

Règlement à effectuer en espèces ou par chèque bancaire, à l'ordre de la MJC de Rambouillet (*déposé en banque dès réception*).

- Adhésion individuelle 13 €
- Adhésion famille 34 €
- Adhésion association 60 €

Attention, si par la suite, vous souhaitez vous inscrire à un atelier ou un stage pensez à nous apporter votre dernier avis d'imposition.

PARTICIPATION À LA VIE DE L'ASSOCIATION

Adhérent(e), vous participez à la vie de votre Association. Invité(e) chaque année à l'Assemblée Générale, vous pouvez aussi vous présenter au Conseil d'Administration, faire partie de Conseils Intermédiaires (ateliers, musiciens, skate...) ou encore mettre vos compétences au service de l'Association.

Domaines où vous souhaiteriez être bénévole :

- Ludothèque
- Ateliers de français / Entraide scolaire
- Aide à l'organisation de concerts
- Soutien à l'encadrement des ateliers enfants (arts plastiques, poterie...)
- Écrivain public
- Aide à l'organisation de manifestations ponctuelles (Fête de la Musique, Fête de la MJC/CS, spectacles ateliers...)

Compétences particulières (bricolage, informatique...) :

EXTRAITS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA MJC

Je certifie avoir pris connaissance du Règlement Intérieur de la MJC. J'ai également été informé(e) que la MJC/CS a souscrit un contrat d'assurance MAIF-Collectivités (n°1551926A) et de la possibilité de souscrire un contrat complémentaire individuel accident pour les activités physiques.

Sauf indication contraire expresse du signataire, le présent document vaut accord à la MJC pour exploiter à ses fins propres de communication (affiches, presse, vidéos, site Internet, expositions...), les prises de vue réalisées durant les activités pratiquées par le signataire ou ses enfants et dégage la MJC de tout dédommagement concernant leurs utilisations et ce, quel que soit le support.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné exclusivement à la gestion interne de nos activités. Conformément à la loi « informatique » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en vous adressant directement à l'accueil du pôle ateliers.

Date de l'inscription :/...../ 201.....

Signature :